

Wilaya de Rabat: la gestion du service de transport urbain déléguée à un groupement mené par Veolia Transport

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 27-02-2009 19:57:43

La gestion du service de transport collectif urbain dans les préfectures de Rabat, Salé et Skhirate-Témara a été déléguée en vertu d'un accord conclu jeudi à Rabat entre la Wilaya et un groupement franco-marocain mené par l'opérateur français Veolia Transport.

Aux termes de ce contrat, étalé sur une durée de 15 ans renouvelables pour un investissement de près de 2 milliards de DH, les autobus du groupement délégataire entreront en service en août prochain. L'opérateur s'engage à employer 3.000 personnes, dont 370 employés de la Régie autonomie de transport urbain (RATR) qui a été liquidée.

Le groupement délégataire est composé du groupe Bouzid (28,06 pc), du groupe Hakam (20,90 pc) et du groupe Veolia Transport (51,04 pc).

L'accord a été signé par 14 présidents de conseils communaux des préfectures de Rabat, Salé et Skhirate-Témara, par le président du groupe Veolia Transport et des directeurs des sociétés de transport Bouzid et Hakam.

Le nouvel opérateur ambitionne durant les 5 premières années de moderniser la gestion des services publics de transport urbain de l'agglomération et de restructurer progressivement le réseau à travers la création de lignes structurantes et d'autres secondaires et locales, la plupart du temps en rabattement sur des Pôles de correspondances.

Le délégataire mettra en place un vaste programme de réformes, couvrant le renouvellement complet de la flotte de bus, à même de répondre aux critères techniques de confort et de fiabilité et de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, ainsi que de respecter l'environnement, en équipant les bus de dispositifs filtrant les gaz d'échappement.

Il prévoit, par ailleurs, des tarifs attractifs, ne dépassant pas 3,50 DH le billet, ainsi que des offres spéciales pour les abonnements scolaire et universitaire sur toutes les lignes.

Le groupement délégataire s'engage en outre à mettre en place un programme d'investissement contractuel pour la période de la gestion déléguée, prévoyant l'acquisition de bus, d'infrastructures, de locaux, d'équipements et d'outils d'exploitation, ainsi qu'un système moderne de billettique, permettant à l'autorité délégatrice de contrôler et de mettre en oeuvre l'harmonisation de ce système avec celui du tramway dans l'avenir.

Le groupement s'engage également à reprendre l'ensemble du personnel de la RATR tout en leur garantissant les mêmes droits et acquis, comme il embauchera d'autres salariés, principalement issus des sociétés du transport opérant avant l'entrée en vigueur du présent contrat.

Dans une déclaration à cette occasion, le wali de la région Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, M. Hassan Amrani, a mis en exergue les efforts ayant permis la réalisation de ce projet, notamment l'adhésion collective et l'esprit de coopération dont ont fait montre les présidents des conseils communaux de la wilaya, ainsi que le soutien apporté par le ministère de tutelle.

Il a également rappelé les étapes franchies par ce projet depuis le lancement des appels d'offres internationaux, et la sélection du groupe Veolia Transport qui était en lice avec huit autres sociétés, au vu de sa grande expérience dans le domaine de la gestion du transport public.

Le renouvellement et la modernisation du secteur du transport public, une démarche qui accompagne les grands chantiers de développement à Rabat et dans sa région, contribuera au développement des services de transport et à résoudre la problématique liée à ce secteur, a-t-il estimé.

De leurs côtés, les présidents des conseils communaux de Rabat, Salé et Témara, respectivement MM. Omar El Bahraoui, Driss Sentissi et Mouh Rejdali, ont souligné l'importance de la gestion déléguée du secteur de transport public, dont toutes les solutions antérieures ont montré leurs limites (Régie autonome du transport, secteur privé...).

Le règlement de ce dossier a nécessité la conjugaison des efforts de l'ensemble des autorités publiques et des conseils élus, ont-ils noté, ajoutant que toutes les parties concernées ont approuvé le contenu de l'accord.

Pour sa part, le Directeur général de Veolia Transport, M. Cyrille du Peloux, a affirmé que son groupe oeuvrera, en collaboration avec les autorités locales, à modifier et restaurer l'image du secteur du transport public au niveau de la wilaya, afin de contribuer au développement économique et social et garantir le confort des usagers en dispensant des prestations de haut niveau.

Le groupe accordera la priorité au respect de l'environnement et organisera des sessions de formation en faveur des conducteurs d'autobus et de leurs assistants, a-t-il ajouté.

De son côté, le directeur de Veolia-Maroc, M. Abdelali Khalil, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que le groupe ambitionne de forger une nouvelle image du transport par autobus dans la wilaya, relevant que le succès de la gestion de ce secteur dépend de la coopération entre les autorités locales et le groupement délégataire.

MAP